

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois

N° action : 35

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.1 Cohérence et complétude du périmètre
- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

Description de l'action :

- Contexte :

La Vallée de la Semois est riche d'un patrimoine archéologique exceptionnel. Elle ne compte pas moins d'une quarantaine de sites de plus ou moins grande importance.

Sites archéologiques, forteresses, redoutes ou tours de guet, nous venant des périodes celtique, gallo-romaine, carolingienne, moyenâgeuse et moderne sont situés de part et d'autre de la rivière.

Chacun témoigne de l'histoire de la vallée, étalant les guerres qui y ont eu lieu, les croyances, coutumes, modes de vie qui y prenaient place, les civilisations qui y ont marqué leur empreinte.

Créée en 1989 à l'initiative de Monsieur André Matthys (alors directeur du Service archéologique de la Région wallonne), l'Association pour la Sauvegarde des Monuments et Sites archéologiques de la Semois, en abrégé, « S.A.S. » a réalisé un travail de conservation et d'entretien des sites pendant de nombreuses années.

Plusieurs collaborations ont été initiées avec certaines Communes, propriétaires des lieux où se trouvent certains sites, par la mise à disposition d'ouvriers communaux pour l'entretien notamment.

Également, une valorisation des lieux les plus emblématiques a été initiée il y a plusieurs années.

Cependant les ressources humaines ne sont pas suffisantes et les dispositifs mis en place alors (panneaux d'info, bancs, ...) sont vieillissants et nécessitent un renouvellement.

De par leur ancienneté, leur exposition en plein air, les sites sont d'une grande fragilité. Très vite, dégradés par le temps qui passe, ou détruits par la végétation qui les recouvre, la plupart pourraient se retrouver à l'état d'abandon.

Récemment un site web a été créé afin d'assurer la transmission du savoir et référencer l'ensemble des sites archéologiques présents dans la vallée. Chacun y est illustré d'une ou plusieurs photos ainsi que de différents renseignements tels que sa dénomination, sa situation géographique, sa visibilité, son accessibilité, ses coordonnées GPS, un minimum

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

d'historique et d'une éventuelle intégration dans des balades balisées. Ces données serviront de base pour la mise en œuvre de la fiche-action.

- Objectifs :

L'objectif de cette fiche-action est de maintenir, entretenir, restaurer et valoriser le riche patrimoine archéologique de la Vallée.

Il s'agit de :

1. Procéder à la conservation de ces sites en organisant un entretien régulier et/ou la restauration de plusieurs sites identifiés.
2. Valoriser touristiquement l'accès à quelques sites d'importance.

Le tout, avec l'accord des propriétaire(s) des fonds, terrains sur lesquels se trouvent les vestiges.

- Méthodologie :

1. Inventaire à affiner

Au préalable : En collaboration avec les Services archéologiques de la Région wallonne et des Provinces de Namur et Luxembourg et la SAS, il s'agira tout d'abord d'affiner le travail d'inventaire des sites archéologiques et de sélectionner les sites qui nécessitent :

- un entretien régulier
- une restauration
- une valorisation touristique
- une amélioration de l'accessibilité
- des fouilles archéologiques

Un premier travail de sélection a mis en évidence une trentaine de sites qui nécessitent un entretien, six sites qui méritent des travaux de restauration et six sites qui mériteraient un travail de fouilles au sein du périmètre du Parc national. Une priorisation doit être réalisée dans la sélection de ces sites.

2. Entretien de sites sélectionnés :

- Engagement d'un ouvrier du Parc national pour la réalisation de l'entretien régulier des sites : travaux de fauche, de tonte, aménagements divers pour plus d'accessibilité, ... (Prévision : 0,5 ETP durant 8 mois par an).
- Acquisition du matériel nécessaire.
- Collaboration avec les communes concernées pour impliquer en partie les équipes d'ouvriers communaux dans le suivi de ces entretiens.

A noter que 30 sites ont été identifiés pour le moment.

3. Collaboration avec les Services archéologiques de la Région wallonne et des Provinces de Namur et Luxembourg concernant les travaux de restaurations et de fouilles qui peuvent être entrepris sur les sites identifiés.

Les sites actuellement identifiés pour des besoins de restauration :

- le Château des fées et l'Oppidum du Trinchî à Bertrix (imposante forteresse de l'époque gauloise, datant de 120 à 58 avant notre ère) ;
- les redoutes du camp de montagnards et Château-le-Duc à Bouillon ;
- la redoute des Mauleus à Florenville ;
- le château médiéval à Herbeumont.



Les sites actuellement identifiés pour des travaux de fouilles :

- le site du Camp du Han, Redoute du Libehan, Redoute du Bonru aux Croisettes à Bouillon ;
- la Redoute Piouxbas à Florenville ;
- Redoute du buisson des roses, Redoute de l'île de Termes à Tintigny.

4. Mise en valeur touristiques de sites emblématiques

- Équipements des sites emblématiques avec des panneaux d'information didactique décrivant le lieu, son histoire, les travaux de restauration et de fouilles qui y ont pris place.
- Equipement de certains sites avec des bancs.
- Amélioration de l'accessibilité des plusieurs sites sélectionnés : signalétique, aménagements, contacts avec propriétaires privés pour accords éventuels, ...
- Digitalisation par le biais de l'application numérique développée dans le cadre de la stratégie de communication générale du Parc national.

5. Sensibilisation et conscientisation des habitants et des touristes aux valeurs de notre patrimoine archéologique et historique

- Edition de contenus spécifiques sur le patrimoine archéologique et diffusion dans divers outils de communication du Parc national et de ses partenaires.

- Organisation de balades guidées thématiques « patrimoine archéologique »

Concernant les travaux de restauration et les travaux d'entretien, des dispositions seront prises pour limiter leur impact sur la biodiversité (périodicité des travaux, conservation de zones refuges, utilisation raisonnée des produits phytosanitaires...)

- **Localisation :**

Sites archéologiques situés le long de la Semois au sein du Parc national Vallée de la Semois

- **Public(s) ciblé(s) :**

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Habitants, touristes, Communes, partenaires en lien avec le patrimoine